

Séance du 05 juin 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 mai 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mme Brau-Boirie, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Langlois à M. Esmieu ; M. Pocq à Mme Candillier ; Mme Meyzenc à Mme Durruty ; M. Uhaldeborde à M. Murat ; Mme Capdevielle à Mme Aragon ; M. Etcheto à M. Bergé.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2013 – Budget annexe des parcs de stationnement.

L'exécution budgétaire 2013 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants indiqués ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement	8 940 200 €	6 880 066,48 €	
Dépenses d'investissement	8 940 200 €	5 292 357,62 €	2 995 000 €
Solde d'investissement		1 587 708,86 €	

Recettes d'exploitation	3 518 000 €	3 429 542,98 €	
Dépenses d'exploitation	3 518 000 €	3 357 816,98 €	
Résultat d'exploitation 2013		71 726,00 €	
Résultat antérieur reporté		40 830,61 €	
Résultat d'exploitation cumulé		112 556,61€	
Résultat net de clôture (investissement + exploitation)		1 700 265,47 €	

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 3,36 M€ ; elles sont en forte hausse par rapport à l'exercice précédent (+ 18 %), principalement en raison de la mise à jour du bilan comptable réalisée courant 2013, qui se traduit par une progression significative de la dotation aux amortissements (+ 0,4 M€).

Ces dépenses se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 913 K€ (+ 4,8 %)
- charges de personnel : 1 045 K€ (+ 8 %)
- frais financiers : 251 K€ (- 6 %)
- dotations aux amortissements et provisions : 1 105 K€ (+ 55 %).

Les recettes d'exploitation s'établissent globalement à 3,43 M€, en progression de 19 % par rapport à 2012. Cette augmentation résulte également de la mise à jour du bilan comptable, qui implique une reprise sur subventions transférables de 0,5 M€. Le produit des droits de stationnement proprement dits n'évolue que de 1,6 % et représente 2,92 M€.

La section de fonctionnement dégage ainsi un résultat excédentaire de 72 K€.

Les dépenses réelles d'investissement ont été particulièrement importantes en 2013 : 4,8 M€, soit plus du double de l'exercice précédent (2 M€). Elles comprennent 0,4 M€ pour le remboursement du capital des emprunts et surtout 4,4 M€ pour les dépenses d'équipement, avec notamment 1 M€ pour les travaux de réhabilitation du parc Paulmy et 2,8 M€ pour le paiement d'une partie du parc Belfort (dont le coût total est de 5,4 M€).

Les recettes d'investissement totalisent 6,9 M€ contre 6,3 M€ en 2012, dont 1,46 M€ pour le produit des amendes de police (1,9 M€ en 2012), 1,1 M€ pour les dotations aux amortissements et 4,3 M€ de solde antérieur reporté (excédent 2012).

Les travaux réalisés en 2013 ont donc été entièrement autofinancés, sans recours à l'emprunt, et la section d'investissement dégage un solde positif de 1,6 M€.

La dette de ce budget annexe s'élève à 6,16 M€ à la clôture de l'exercice contre 6,51 M€ fin 2012. La capacité d'autofinancement brute ressort à 673 K€ et le ratio de désendettement à 9,1 années (contre 8,7 en 2012).

Conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2013 du budget annexe des parcs de stationnement ci-joint et tel que présenté ci-avant.

Voté sous la présidence de M. Soroste.
M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé ne participent pas au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.